

DOSSIER P8-11

L'accessibilité

au cœur de tous les projets

RETOUR EN IMAGES

ACTUALITÉS

Nouveauté / La Maison Jean-Jacques Rousseau se destine aux familles et aux adultes **P5**

Vie pratique / Inscriptions scolaires, mode d'emploi **P6**

Insertion / Maison Coluche : un bilan social positif **P7**

Tous responsables / Piétons, lâchez vos smartphones **P7**

DOSSIER

L'accessibilité au cœur de tous les projets **P8-11**

EN ACTIONS

Espace des arènes / Place à la reconstruction ! **P12-13**

Développement durable / Piscine : une pompe à chaleur pour la rentrée 2017 **P14**

Économie / Et l'Ecoparc, où en est-on ? **P14**

Portrait / Géovina : l'application indispensable pour les amateurs de vin **P15**

VIE MUNICIPALE

Informations / Conseil municipal **P16**

Tribunes / politiques **P16**

TEMPS LIBRE

Évènement / Les journées européennes des métiers d'art **P17**

Agenda **P19**



Claude Arnaud
Maire de Lunel
Président de la CCPL

Depuis 15 ans, nous avons effectué de nombreuses réalisations qui nous permettent aujourd'hui de nous inscrire dans l'avenir, pour notre jeunesse et pour l'amélioration de notre cadre de vie. Depuis 15 ans, l'amélioration de la qualité de vie des Lunellois est bien notre principal objectif.

Aujourd'hui, notre ville a mis en place des équipements

structurants qui lui manquaient cruellement, comme le Pôle Santé, une crèche municipale, un second lycée, etc. Aujourd'hui, Lunel bénéficie de tous les principaux services dont nous avons besoin au quotidien.

Oui, Lunel est une ville en construction perpétuelle, une ville qui regarde toujours devant elle. Oui, nous nous inscrivons en permanence dans notre avenir.

Face aux baisses massives des dotations de l'État, certaines collectivités font le choix soit d'augmenter les impôts, soit de diminuer les services à la population... voire de faire les deux ! En ce qui nous concerne, nous faisons le choix de ne pas augmenter

les impôts, d'augmenter les services, d'investir sur les structures et les équipements de demain.

Et nous le faisons en maîtrisant l'endettement de la ville, qui se situe en dessous de la moyenne

Lunel est une ville qui regarde toujours devant elle.

nationale, et sans augmenter les taux d'imposition communaux depuis 13 ans !

En 2017, nous investirons encore sur la jeunesse, sur

l'amélioration de nos équipements publics, sur le développement des services à la population et sur la restructuration urbaine avec la création du Point Information Jeunesse, le développement du numérique à l'école, la création du centre socio-culturel « Maison Jean-Jacques Rousseau », la réhabilitation de la place Louis Rey, le développement du Pôle Santé grâce à l'arrivée de l'IRM et à la création d'un service de Soins de suite et de réadaptation (SSR), la construction du nouvel Espace des Arènes avec une nouvelle salle publique polyvalente, la poursuite de l'aménagement urbain...

Pragmatisme et amour de notre ville seront toujours les principes fondateurs de notre action, au service de notre qualité de vie. ■

lunel **INFOS** n°8
LE JOURNAL DE LA VILLE DE LUNEL février-mars 2017

Directeur de la publication : Claude Arnaud / **Rédaction** : Service Communication / **Conception graphique** : **Mise en pages** : Service communication de Lunel / **Photos** : Service communication de Lunel - Fotolia - Jacques Ferrier Architecture - Les Mains Savantes / **Tirage** : 14 000 exemplaires / **Périodicité** : bimensuel / **Dépôt légal** : dépôt légal à l'impression / **ISSN** : 2491-0597 / **Éditeur** : Mairie de Lunel - 240 avenue Victor Hugo - CS 30403 - 34403 Lunel Cedex - Tél. : 04 67 87 83 00 - Courriel : mairie@ville-lunel.fr / **Impression** : Impact imprimerie / **Distribution** : Contacts.



Imprimé avec des encres végétales sur du papier 100% recyclé.



▲ Après la diffusion du film, Claude Arnaud a présenté ses vœux à la population aux côtés de son équipe municipale.

ÉVÉNEMENT

Les vœux du Maire

Pour cette nouvelle édition des vœux à la population, plus de 900 personnes se sont rendues à la halle Arnassan. Les convives ont ainsi rencontré l'équipe municipale, avant de visionner le film réalisé pour l'occasion par TV Sud avec le concours de la société 221.b Productions sur le thème « Dessinons notre avenir ». La soirée s'est clôturée autour d'un apéritif convivial. ■



▲ Retrouvez le film des vœux sur www.lunel.com, rubrique « Vidéos ».



▲ Les convives ont partagé le verre de l'amitié.



Messe des rois ▲ Des animations traditionnelles en présence des Arlésiennes et de tambourinaires ont précédé la messe des rois, le 7 janvier 2017.



Les joueuses du PSG à Lunel ! ▲ Les joueuses de football du Paris-Saint-Germain sont venues s'entraîner en décembre avec leur staff. Elles ont rencontré une équipe du Gallia au cours d'un match amical.



Un début d'année sous le signe de la culture !

◀ Atelier gravure au musée Médard les 14 & 15 janvier.

▼ Vernissage de l'exposition Méli Mélo au Bocal, le 19 janvier.



▲ Troisième jumelage artistique entre la galerie Musidora & l'espace Louis Feuillade avec l'exposition Je suis SUPER.



NOUVEAUTÉ

La Maison Jean-Jacques Rousseau se destine aux familles et aux adultes

Dès le second trimestre 2017, l'îlot Jean-Jacques Rousseau abritera un nouveau service municipal. En complément du service Jeunesse & Vie associative, le centre socio-culturel constituera aussi un lien ressource pour les Lunellois.



Depuis quelques semaines, les locaux situés au rez-de-chaussée de l'îlot Jean-Jacques Rousseau sont en pleine transformation. Situés en cœur de ville, les locaux municipaux vont abriter la nouvelle Maison Jean-Jacques Rousseau, agréée par la CAF. Un an après l'ouverture du service Jeunesse & Vie associative, ce nouveau service vient compléter l'action municipale en se tournant cette fois-ci vers les familles et les adultes. Afin d'offrir à la population lunelloise une offre globale et cohérente, la Maison Jean-Jacques Rousseau sera un véritable lieu ressource. Après les travaux d'aménagement des locaux et son ouverture au second trimestre 2017, le centre socio-culturel constituera un espace d'information, d'échanges, d'activités, de services et de projets.

Des objectifs variés

Soutenue financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Maison Jean-Jacques Rousseau sera à la disposition des familles et des adultes afin de les informer en fonction de leurs besoins. Les quatre agents

municipaux du centre, parmi lesquels figurent un médiateur et un animateur famille, seront également chargés d'accompagner les familles dans leur fonction parentale et de développer les liens intra et inter familiaux, de favoriser l'accès aux loisirs et à la culture, de développer le lien social et de favoriser l'implication des habitants dans la vie locale. ■

Convention de trois ans avec la CAF

Le centre socio-culturel Maison Jean-Jacques Rousseau est créé grâce au soutien de la Caisse d'allocations familiales (CAF) de l'Hérault.

Pour ce projet, la Ville de Lunel va ainsi bénéficier d'une subvention de 400 000 € sur trois ans.

Cet équipement représente pour la Ville un investissement de 457 000 €. Quant à son fonctionnement, la Ville prévoit un budget de 206 000 € sur trois ans. ■

EN BREF

Retour du marché alimentaire

Si les commerçants du marché alimentaire de Lunel ont plié leurs étals le 22 décembre dernier, ils vont revenir de plus belle au printemps. Rendez-vous dès le 16 mars 2017 sur l'allée Baroncelli. ■

Attention au monoxyde de carbone

Inodore et invisible, le monoxyde de carbone fait chaque année des victimes. Il émane d'appareils de chauffage défectueux ou mal utilisés. Pour éviter toute inhalation, veillez au bon entretien de vos appareils à combustion (fonctionnant au gaz, charbon, éthanol ou bois), aérez régulièrement votre logement et n'obstruez pas les grilles d'aération. ■

Musée Médard : nouveau site !

En janvier 2017, le musée Médard a lancé son nouveau site internet. Plus ergonomique, plus intuitif, il propose aux visiteurs de découvrir les différentes collections, la personnalité de Louis Médard, le bâtiment, les expositions, ainsi que toutes les animations programmées. Quant au catalogue, il prend la forme d'une bibliothèque numérique. ■

INFOS+

www.museemedard.fr

Inscriptions scolaires, mode d'emploi

Depuis 2016, la Ville de Lunel et son service Jeunesse & Vie associative ont choisi de tout mettre en œuvre pour faciliter les inscriptions scolaires. Voici comment procéder.

Quel est le rôle du service Jeunesse ?

Au travers de son service Jeunesse, la Ville de Lunel procède aux pré-inscriptions des élèves des écoles maternelles et élémentaires et examine les demandes de dérogation. Elle assure également le fonctionnement des écoles, organise les services de restauration et les accueils de loisirs périscolaires.

Qui est concerné par la campagne annuelle d'inscriptions scolaires ?

Pour l'année 2017/2018, la campagne d'inscriptions concerne les enfants nés en 2014 et devant faire leur première rentrée, les enfants entrant au CP et les nouveaux Lunellois.

Comment inscrire mon enfant ?

Il vous suffit de vous procurer le doc'unique auprès du service Jeunesse ou sur le site de la Ville de Lunel, de le remplir et de le déposer dans les créneaux horaires dédiés aux inscriptions. Il vous faudra ensuite contacter l'école de votre enfant pour prendre rendez-vous et finaliser son inscription, après réception du certificat d'inscription par courrier postal.

Quand effectuer l'inscription ?

Le service Jeunesse établit un calendrier sur deux semaines. Du 13 au 18 mars, les créneaux sont réservés aux inscriptions en maternelle. Du 20 au 25 mars, les créneaux sont réservés aux inscriptions en élémentaire. Le service ouvrira ses portes les samedis 18 et 25 mars, de 9 h à 12 h pour plus de facilité. Le calendrier des inscriptions scolaires est d'ores et déjà disponible (cf. Infos).

Qu'est-ce que le doc'unique ?

Depuis l'année passée, le service Jeunesse propose aux parents de remplir un dossier unique qu'ils doivent remplir et accompagner des pièces justificatives demandées. Le service se chargera ensuite de transmettre les documents aux différents intervenants.



▲ Les inscriptions scolaires commencent !

Qu'en est-il des Accueils de loisirs périscolaires ?

Les ALP sont les temps d'accueils de loisirs périscolaires : accueils du matin et du soir, clubs et temps-cantine. Ils concernent tous les enfants et leur permettent de découvrir des activités culturelles, sportives et ludiques. L'inscription aux ALP, qu'elle soit à l'année ou ponctuelle, est à renouveler pour chaque rentrée scolaire. Elle est réalisée via le doc'unique. Les modifications d'inscription sont possibles sur le Portail Familles. Les enfants doivent avoir un dossier à jour pour être accueillis sur ces différents temps.

Qu'en est-il de la restauration scolaire ?

Comme pour les ALP, l'inscription à la restauration scolaire est à renouveler chaque année auprès du service Jeunesse. Que votre enfant mange de façon régulière ou occasionnelle à la cantine, il vous faudra effectuer une réservation sur le portail Bon'Ap Elior (lunel.cantines.com) ou par téléphone au 01 41 29 38 86 (prix d'un appel local).

☰ INFOS

Pour se procurer le doc'unique, le calendrier des inscriptions et la plaquette scolaire, rendez-vous sur www.lunel.com, rubrique « Services & démarches en ligne ». Le service Jeunesse & Vie associative reste à votre disposition. Tél. : 04 67 87 84 12 - 66 avenue des Abrivados.

EN BREF

Un document pour vous faciliter la vie !

La nouvelle édition de la plaquette du service Jeunesse sera bientôt disponible. Vous y trouverez toutes les informations utiles concernant les écoles lunelloises, la vie scolaire et la vie périscolaire. Vous y retrouverez aussi les journées types de vos enfants, ainsi que les prestataires choisis par la Ville pour assurer les services de restauration et d'accueil de loisirs sans hébergement. Un vrai support pour les parents ! ■

INSERTION

Maison Coluche : un bilan social positif

Dans le cadre d'un chantier d'insertion de dix mois, la Maison Coluche s'est métamorphosée. Onze salariés, engagés en contrats aidés, financés par l'État, la Ville de Lunel, la Communauté de Communes du Pays de Lunel et le Fonds social européen, ont transformé le site en y créant trois logements destinés à de l'hébergement d'urgence. « Pour ces salariés, c'était très motivant de travailler sur un chantier à but social », rappelle David Quinot, délégué général du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), partenaire du projet.



Des qualifications obtenues

Encadrés par leur chef de chantier, Jean-René Esnault de l'association FOR.C.E., les salariés ont pu découvrir et apprendre un large éventail de professions et d'activités au regard de l'ampleur du projet. Au cours du chantier, les salariés ont également bénéficié d'un accompagnement social et d'insertion, qui leur a permis d'obtenir certains diplômes ou qualifications tel que le permis de conduire, le brevet de sauveteur-secouriste du travail ou encore une certification d'ouvrier polyvalent du bâtiment.

Une réinsertion en bonne voie

Un savoir-faire et des titres acquis qu'ils peuvent aujourd'hui valoriser dans leur CV. D'ailleurs, sept des onze salariés ont accédé à un emploi dans le cadre de missions d'interim et trois poursuivent leur parcours d'insertion au sein de la Régie d'Emploi et de Services du Pays de Lunel. « Le bilan de ce chantier d'insertion dépasse nos espérances. Nous avons rarement un taux de satisfaction aussi élevé, tant d'un point de vue technique que social », conclut David Quinot. ■

⊕ TOUS RESPONSABLES

Piétons, lâchez vos smartphones !

Si l'utilisation du téléphone portable au volant est en cause dans un accident corporel sur dix, il est également responsable de plus en plus d'accidents impliquant des piétons. Concentrés sur l'utilisation de leur smartphone et coupés du monde environnant par l'écoute de musique, ceux-ci en oublient les règles basiques de sécurité : bien regarder avant de traverser et être vigilant au comportement des autres usagers de la route.

Une application à la rescousse

Pour les addicts qui ne peuvent se passer de leur téléphone, une application pourrait les intéresser. Grâce au GPS intégré, Mutesic vous géolocalise et adapte le volume sonore de votre téléphone en fonction de votre environnement, du trafic et des statistiques d'accident à l'endroit où vous vous trouvez.

L'application baisse également le volume lorsque vous vous apprêtez à traverser la chaussée. Un bon moyen d'éviter certains accidents, mais le mieux est encore de rester vigilant ! ■



NUMÉROS UTILES

Mairie

04 67 87 83 00
mairie@ville-lunel.fr
www.lunel.com

Police Municipale

04 67 87 84 00

Pompiers

18 / 112

SAMU

15 / 115

Urgences

04 67 83 33 33

Hôpital de Lunel

04 67 87 71 00

Gendarmerie

Nationale

04 67 83 06 23

Action Sociale - CCAS

04 67 87 84 97

Maison de la Justice et du Droit

04 67 83 61 54

Mission Centre-Ville

04 67 87 83 92

Communauté de Communes

- Accueil
04 67 83 87 00
- Collecte déchets électriques & fer
0 8000 34400

Office de Tourisme

04 67 71 01 37

Médiathèque

04 67 99 06 51

Enedis (ex-ERDF)

0 810 333 034

GRDF

0 800 473 333

Ruas-Véolia

0 811 900 500

Perception/Trésorerie

04 67 83 21 22

Hôtel des Impôts

04 67 87 86 01

Pôle Emploi

- 39 49 (demandeur)
- 39 95 (entreprise)

CPAM

36 46

CAF

0 820 25 34 20
Prise de rdv au
04 67 83 49 83

Relais Assistantes Maternelles

04 67 71 68 15



L'accessibilité au cœur de tous les projets

La Ville de Lunel attache une grande importance à l'accessibilité de ses structures et de ses services. Des travaux et ajustements sont donc programmés et seront opérationnels à l'horizon 2025.

Depuis la loi pour l'égalité des droits et des chances (11 février 2005), les collectivités doivent œuvrer en matière d'accessibilité. Aujourd'hui, la Ville de Lunel a réalisé son agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) sur neuf ans et établi un diagnostic précis sur ses bâtiments communaux. Au total, 70 d'entre eux doivent bénéficier de travaux plus ou moins importants pour un montant total de 2,7 millions d'euros, soit 300 000 euros par an.

Des restructurations complètes...

Pour mener à bien son Ad'Ap, la Ville de Lunel a donc choisi de programmer ses travaux en fonction de la fréquentation de ses bâtiments communaux. Ainsi, dans un premier temps, seuls

les bâtiments administratifs, les établissements d'enseignement et les structures d'accueil des seniors et de la petite enfance seront concernés. Ceux-là reçoivent des milliers de personnes à l'année et doivent être le plus

accessibles possibles afin d'assurer l'accès aux services publics.

Le problème ? La structure même des bâtiments. Anciens pour la plupart, ils sont dotés de cages d'escalier ou de portes relativement étroites, compliquant les projets. De lourds travaux devront donc être programmés dans les années à venir tout en maintenant la continuité du service public.

... aux simples ajustements

Parmi les bâtiments communaux recensés par le diagnostic comme non conformes, certains sont en revanche quasi-exemplaires. Seuls quelques ajustements sont à effectuer tels que le rabaissement d'un plan de vasque dans les sanitaires d'une salle polyvalente, l'aménagement d'une douche adaptée à la piscine ou encore l'amélioration de la signalétique dans une salle d'exposition.

Par ailleurs, au cours de ses différentes réhabilitations réalisées récemment ou en projet (espace Castel, musée Médard, Espace des Arènes, Maison Coluche, etc.), la Ville de Lunel accorde un intérêt tout particulier à la mise en accessibilité de ses bâtiments. Et ces constructions nouvelles sont bien évidemment conformes à la réglementation. ■

EN CHIFFRES

(2,7)

Millions d'euros

C'est le budget global des travaux à réaliser dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmée. Réparti sur neuf ans, il s'agit donc d'un investissement de 300 000 € par an.

Un budget de 300 000 euros va être injecté dans l'Ad'Ap chaque année.

▲ L'accessibilité, une réglementation incontournable dans toute nouvelle construction.



QU'EST-CE QU'UN AD'AP ?



C'est un agenda d'accessibilité programmée. Il est obligatoire pour tout propriétaire ou exploitant d'un établissement recevant du public. Ce dispositif permet la programmation de travaux sur 3, 6 ou 9 ans permettant ainsi l'accès de certains services, lieux ou commerces, aux personnes atteintes d'un handicap qu'il soit moteur, auditif, visuel ou mental ou en situation de handicap (personnes âgées, déficientes).

La Ville de Lunel est donc concernée pour l'ensemble de ses bâtiments communaux. Après un diagnostic précis, la municipalité a recensé l'intégralité des ajustements et des travaux à réaliser sur les neuf prochaines années pour rendre les bâtiments conformes aux normes d'accessibilité. L'Ad'Ap a ensuite été approuvé par le conseil municipal, le 30 mars 2016, puis validé par les services de la préfecture le 5 juillet 2016. Cependant, cet Ad'Ap pourra être modifié en fonction d'événements inattendus ou d'obligations. ■

Complexes sportifs

En terme d'accessibilité, les complexes sportifs sont également concernés. La réfection récente du stade Fernand Brunel a ainsi pris en compte les nouvelles normes et offre désormais aux personnes à mobilité réduite un accès aux gradins, ainsi qu'aux vestiaires. De même, la piscine Aqualuna a mis en place un certain nombre de mesures pour l'accueil de personnes à mobilité réduite comme des lève-personnes. La halle des sports intercommunale, entièrement aux normes et aujourd'hui gérée par la Ville de Lunel est également mise à disposition.

L'Espace des Arènes

Les arènes Francis San Juan ne répondaient plus aux normes de sécurité, ni celles d'accessibilité. La mise en accessibilité a donc fait partie intégrante du projet de restructuration avec l'installation d'ascenseurs, de signalétique conforme et de places dans les gradins dédiées aux personnes à mobilité réduite.

Écoles

Une école primaire de Lunel est aujourd'hui accessible. Les autres le deviendront. C'est d'ailleurs l'une des priorités en termes de réalisation. Mais les travaux de mise en accessibilité, nécessitant souvent l'installation d'un ascenseur, représentent un budget important supporté entièrement par la municipalité. En attendant, les enfants concernés peuvent bénéficier d'une dérogation de carte scolaire.

Notre-Dame-du-Lac

Comme tous les bâtiments recevant du public, l'Église Notre-Dame-du-Lac doit se conformer aux normes d'accessibilité. Afin de ne pas dénaturer l'architecture du bâtiment historique, une mesure dérogatoire pourra être envisagée. Il peut s'agir par exemple d'une entrée secondaire adaptée.



Hôtel de Ville

Les bâtiments administratifs sont prioritaires concernant l'agenda d'accessibilité programmé afin que tout le monde ait accès aux services publics. Le parvis de l'Hôtel de Ville a ainsi été refait il y a quelques années et une nouvelle rampe d'accès vient d'être terminée permettant l'accès au bâtiment B pour les personnes à mobilité réduite.

Le Pôle d'échange multimodal

Dans le cadre du projet du Pôle d'échange multimodal, porté par la Communauté de communes du Pays de Lunel et la Ville de Lunel, les équipes techniques se sont penchées sur le problème de l'accessibilité. Il s'agit de permettre à tous de pouvoir circuler en toute autonomie. Ainsi, par exemple, des rampes d'accès vont être créées et les arrêts de bus vont être surélevés. L'accessibilité à l'ensemble des équipements du PEM sera réalisée au nord de la gare, comme au sud. Un accès au bâtiment Gare depuis la rue de Verdun devrait être possible grâce à un ascenseur.

À noter que les quais de la gare SCNF ont été mis en accessibilité en 2012 : trois ascenseurs avaient alors été installés.

L'espace Castel

Réhabilité entièrement sur la période 2013 – 2014, l'espace Castel est aujourd'hui accessible aux personnes à mobilité réduite et conforme à la réglementation. Entre autres aménagements, une rampe a été construite à l'extérieur, un ascenseur a été installé pour accéder aux salles de réunion de l'étage, ainsi qu'à la salle de spectacle.

Musée Médard

Récompensé en mars 2016 par le label « Tourisme & Handicap » le ministère chargé du Tourisme, le musée Médard remplit tous les critères en matière d'accessibilité. La réhabilitation du site en 2013 a permis l'installation d'un ascenseur, entre autres remises aux normes (largeurs de portes, WC, etc.). Mais depuis, les agents poursuivent l'effort en mettant à disposition des fiches à destination des personnes malentendantes et en se formant à l'accueil de personnes en situation de handicap.





ESPACE DES ARÈNES

Place à la reconstruction

Depuis septembre dernier, les équipes techniques œuvrent sur le chantier de l'Espace des Arènes. Maintenant que la phase de démolition est terminée, il est temps d'entamer le gros œuvre.

Des arènes Francis San Juan ne subsistent aujourd'hui que les piliers, les arches et la structure de l'ancien toril. Il a été décidé pour préserver ces différents éléments afin de diminuer le coût total du projet, mais également de préserver l'identité même des arènes de Lunel, reine de la « course libre ».

En route pour le gros œuvre

Les équipes s'affairent désormais au grand nettoyage et la préparation de la plate-forme en vue de la prochaine phase : la construction. Dès le mois de février 2017, le gros œuvre va en effet commencer. Sur une durée de six mois, il s'agira de réaliser les réseaux, de couler les fondations des nouveaux bâtiments (arènes,

salle polyvalente, restaurant) et de commencer l'élévation des murs du bâtiment principal et des annexes pour terminer par la couverture.

Des tests de matériaux en cours

Les équipes ont également réalisé un prototype. Petit échantillon des futures arènes à vocation technique, il permet de tester les différents matériaux en conditions réelles. Grâce à cet outil, l'architecte peut ainsi affiner ses choix pour assurer la meilleure solidité, et la meilleure étanchéité des bâtiments. ■



▲ Les équipes construisent un prototype des arènes.



UNE CARENCE BIENTÔT RÉTABLIE

Suite à la découverte d'une carence dans les études diligentées par le Bureau d'études du Groupement de maîtrise d'œuvre, des travaux supplémentaires ont dû être programmés. Le Conseil municipal du 25 janvier 2017 a approuvé ces travaux pour ne pas interrompre le chantier.

Comme la Ville de Lunel n'entend pas supporter le coût supplémentaire qui en découle, elle a demandé le remboursement au Groupement de Maîtrise d'œuvre qui ne conteste pas la carence.

Le suivi de chantier en images



◀ 26 octobre 2016



◀ 4 novembre 2016



◀ 29 novembre 2016



16 décembre 2016 ▼

ET LA FÊTE 2017 DANS TOUT ÇA ?



La Pescalune 2017 aura bel et bien lieu ! Elle se déroulera du 8 au 16 juillet 2017 et rassemblera comme chaque année des milliers de personnes. Pour cette année particulière, les arènes ne seront bien évidemment pas fonctionnelles. Les taureaux auront donc la part belle lors de courses au plan, des abrivados et des bandidos. Par ailleurs, autour des événements traditionnels comme les tremplins musicaux, le lâcher des 100 chevaux, les péquelets, les animations de bandes de jeunes et les bodegas, de nouvelles manifestations verront le jour. Ainsi la Ville de Lunel a prévu d'organiser encore davantage d'animations musicales et festives. Mais le programme complet des rendez-vous de la Pescalune 2017 ne vous sera dévoilé qu'à la présentation officielle ! ■

EN BREF

Abattage de platanes par sécurité



À la demande du Conseil départemental, huit platanes devront être abattus sur l'avenue Victor Hugo. Trop vieux et fragilisés, les arbres représentent un danger permanent. Cette voirie appartenant au département, c'est le Conseil départemental de l'Hérault qui se chargera de l'abattage de ces arbres pendant les vacances de février. En remplacement, de jeunes platanes seront replantés à l'automne. ■

Vendeur de bronze



Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Lunel est distinguée par Agorastore, le site internet spécialisé dans la vente aux enchères en ligne. Pour 2016, la municipalité a obtenu un diplôme de « Vendeur de bronze », attribué en fonction de la quantité et de la diversité des lots proposés. D'autres ventes seront organisées courant 2017. ■

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Piscine : une pompe à chaleur pour la rentrée 2017

La Ville de Lunel a choisi son candidat dans le cadre du contrat global de performance énergétique de la piscine Aqualuna. Dans son offre, Dalkia propose la solution de la géothermie.

L'été dernier, la municipalité lançait une consultation pour mettre en place un contrat global de performance à la piscine de Lunel. Aujourd'hui, le candidat a été choisi : il s'agit de Dalkia. Leader des services énergétiques, la société remporte donc le contrat d'exploitation et de maintenance d'Aqualuna pour les huit prochaines années. Forte de son expérience dans les centres aquatiques, l'entreprise a été sélectionnée parmi les trois candidats pour son offre conciliant gains économiques et écologiques.

Une solution économique et écologique

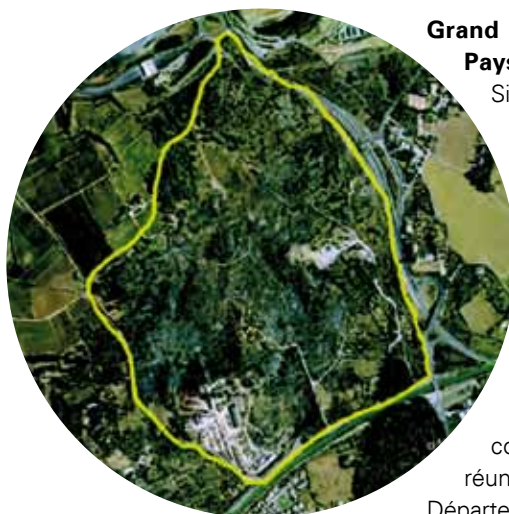
Avec l'enveloppe de 250 000 € mise à disposition par la Ville, la société propose donc d'installer une nouvelle chaudière à gaz – un critère essentiel pour la municipalité – et de mettre en place un système de pompe à chaleur sur la nappe phréatique grâce au forage déjà existant. L'économie minimale sur les huit prochaines années sera alors de 100



000 €. Un gain financier complété par la dimension environnementale : la piscine devrait diminuer ses rejets de CO₂ de 48 %. Si les résultats annoncés ne sont pas atteints, le contrat global de performance prévoit le paiement de pénalités. En revanche, s'ils sont dépassés, Dalkia pourra partager un intéressement avec la Ville de Lunel. Rendez-vous en septembre prochain pour la mise en service de l'équipement ! ■

ÉCONOMIE

Et l'Écoparc, où en est-on ?



Grand projet pour le développement économique du Pays de Lunel, l'Écoparc n'a pas encore vu le jour.

Situé entre le canal BRL et l'échangeur autoroutier, le dossier stagne.

L'aménagement de cet Écoparc devait être initialement assuré par le Conseil Départemental de l'Hérault. Depuis l'application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) en 2015, la compétence du département en matière de développement économique a été transférée à la Région Occitanie. C'est ce transfert qui bloque toute avancée sur ce projet actuellement. La Communauté de Communes du Pays de Lunel, compétente en la matière, est dans l'attente d'une réunion à la région. Le Conseiller Régional et le Conseiller Départemental s'activent également sur ce dossier. ■

PORTRAIT

Geovina : l'application indispensable pour les amateurs de vin

Geovina vient de dépasser les 10 000 utilisateurs. Créée par une Lunelloise, l'application permet de recenser tous les points d'intérêt et les événements liés au milieu viticole. Une aventure qui se poursuit par delà les frontières régionales.



▲ Marie Daigneaux, fondatrice de Geovina. (© Steven Morlier)

« Le rôle de Geovina ? Créer le lien entre le monde viticole et ses amateurs, qu'ils soient confirmés ou néophytes », résume Marie Daigneaux, fondatrice de l'application. Passionnée depuis sa plus tendre enfance par la vigne, la start-upeuse lunelloise s'étonnait qu'aucune plate-forme n'existe pour regrouper toutes les informations ayant trait à l'œnotourisme.

« Chaque syndicat interprofessionnel, chaque collectif lançait son propre agenda, mais il n'existait aucun support global et exhaustif », se rappelle-t-elle.

Créer le lien entre le monde viticole et ses amateurs.

Une reconnaissance nationale

Chez Via Innova, un conseiller lui dit alors : « Et pourquoi, tu ne la crées pas cette plate-forme ? » Ce fut le déclic. La Nantaise d'origine cherche alors des partenaires et des financements pour créer une application recensant tous les domaines, caves et cavistes, bar à vins et autres atouts œnotouristiques du Languedoc. C'est alors qu'elle reçoit en 2013, le trophée Talent de la Création d'entreprise : « Ce prix a donné un vrai coup de projecteur sur mon projet au niveau national et m'a permis de gagner en

légitimité ». Après une campagne de financement participatif et la rencontre de son associé Jérôme Colas, aujourd'hui directeur technique, Geovina est lancée.

Un programme ambitieux

Aujourd'hui, l'application séduit et fédère. Forte de ses nombreux prix (Tourism'Innov',

Prix TPE...), l'équipe de Geovina continue de rassembler des professionnels, de leur proposer davantage de visibilité et de gagner en utilisateurs. « En décembre dernier, nous avons passé la barre des 10 000 utilisateurs », se réjouit Marie Daigneaux. Désormais, l'application française, traduite en

anglais souhaite conquérir d'autres territoires viticoles et d'autres amateurs de vin : « Nous couvrons le Languedoc, la Vallée du Rhône, la Provence, la Corse et le Sud-Ouest. Reste maintenant à trouver les investisseurs pour conquérir le reste du vignoble français avant de conquérir l'étranger ! ». ■

INFOS

www.geovina.com

Application gratuite (App Store & Play Store)

EN CHIFFRES

10 000
utilisateurs comptabilisés

320 000
vues sur l'application

2013
Talent de la création
d'entreprise

2016
prix TPE, trophée Être et
coup de cœur du jury



INFORMATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2017

Dispositif d'aide aux devoirs

Depuis la rentrée scolaire, l'Accompagnement éducatif des écoles élémentaires Jacques Brel et Louise Michel a été interrompu, par décision de l'Éducation nationale. Pour aider les familles qui en ont besoin, la municipalité a décidé, dès le 2 novembre 2015, de mettre en place une aide aux devoirs d'une heure, quatre fois par semaine et assurée par des professeurs des écoles. Pour assurer le bon fonctionnement du dispositif, le conseil municipal a approuvé le financement de personnels autres que ceux de l'Éducation nationale. Pour rappel, ce dispositif est

financé par le redéploiement de crédits municipaux et une participation des familles. ■

Fournitures scolaires

Le conseil municipal a approuvé le lancement des marchés publics concernant les fournitures scolaires. Il s'agit de lots comprenant les livres et fiches éducatives, les livres jeunesse, les cahiers et les papiers, les fournitures nécessaires aux activités manuelles et arts plastiques, ainsi que le matériel d'éveil. ■

Plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles (PAPPH)

La communauté de communes du Pays de

Lunel et les communes membres participent à la dynamique régionale de lutte contre les pesticides et agissent en conséquence en réduisant leur utilisation de pesticides et d'engrais chimiques, dans le cadre d'un plan intercommunal d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles (PIAPPH). À ce titre, la Ville de Lunel a mené une étude permettant d'élaborer le PAPPH de la commune en se fixant comme objectif d'arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires, de réduire les consommations d'eau liées à l'arrosage et d'accompagner les changements de pratiques par la formation d'agents et

une communication adaptée. Au total, le conseil municipal a approuvé un plan de financement de ce PAPPH de 140 690 €. ■

Modification simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU)

Dans le cadre du projet du Pôle d'échange multimodal et du projet urbain dans le secteur de la gare, le conseil municipal a approuvé la révision simplifiée du Plan local d'urbanisme (PLU) de Lunel. ■



INFOS

Le prochain conseil municipal aura lieu le 29 mars 2017 à 18 h 30 en salle du Conseil.



TRIBUNES POLITIQUES

Bien vivre à Lunel

Les élus de la majorité municipale sont particulièrement attachés au niveau de service rendu à la population. Lunel est au cœur d'un territoire « rural », à la fois rural et urbain. Ses habitants, et au-delà le bassin de vie lunellois, ont besoin de bénéficier de tous les services d'une vraie ville tant en matière de santé, de scolarité, de sport, de culture, de commerces, mais également en terme de services administratifs. Depuis 15 ans, nous œuvrons pour structurer notre ville et offrir aux Lunellois un haut niveau d'équipement et de services. Et nous avons obtenu des résultats significatifs, sans augmenter les taux d'imposition. En 2017, nous poursuivons cette politique avec par exemple deux nouveaux services qui vont voir le jour : le Point Information Jeunesse (PIJ) et le centre socio-culturel « Maison Jean-Jacques Rousseau ». ■

Lunel fait front

Lors du Conseil de décembre (dernier en date à l'heure où nous écrivons ces lignes), le Maire s'est une nouvelle fois illustré en tenant des propos arrogants, méprisants et insultants à l'égard des élus de www.lunelfaitfront. Incapable de répondre sur le fond aux questions de Guillaume Vouzellaud concernant la baisse des effectifs de la Police Municipale (40 postes pourvus au compte administratif 2014 contre 37 pourvus au tableau des effectifs du 15 décembre 2016) et de Claude Chabert concernant la différence entre les tarifs des concessions dans les cimetières de Lunel votés en Conseil municipal et ceux réellement payés par la population (preuve à l'appui), le Maire a manifestement perdu son sang froid et sa lucidité. Lorsque le Maire parle d'incompétence, rappelons lui simplement que « nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude » ! ■

Agissons ensemble pour Lunel

À mi-mandat nous voulons faire le point. Nous serions trop gentils avec la majorité alors que « le FN lui ». Sauf que la démarche du FN consiste à ne pas dire la vérité, mais tout et n'importe quoi, avec un art consommé du pinaillage pour des détails afin de cacher leur méconnaissance des réalités Lunelloises. Notre terrain n'est pas celui-là. Nous sommes dans une démarche constructive et responsable, pas dans une opposition dogmatique. Pour le bien de Lunel. S'il faut être dans l'affrontement pour exister, passé dans le midi libre du lendemain, alors ce sera sans nous. On ne peut prétendre diriger un jour cette ville et raconter des bêtises aux gens. Ceci dit, le maire dit qu'avant 2001, c'était la Roumanie et qu'aujourd'hui tout va bien. Sauf que le centre-ville continue de mourir, il est vide, il fait peur, les entreprises et les gens partent. ■

Monsieur le Maire, Directeur de la publication, n'est pas responsable des propos et des chiffres des groupes politiques.

ÉVÈNEMENT

Les Journées des métiers d'art

Du 31 mars au 2 avril 2017 se dérouleront les journées européennes des métiers d'art. Pour l'occasion, le collectif d'artistes et artisans d'art Les Mains Savantes organise une série d'événements à travers le territoire et notamment à Lunel.

Plutôt que d'organiser des événements éparpillés dans le cadre des Journées européennes des métiers d'art (JEMA), le collectif d'artistes et d'artisans d'art Les Mains Savantes a choisi de créer un cheminement reliant les différents points d'intérêt du territoire. En écho au thème des JEMA 2017, « Savoir(-)faire du lien », dix ateliers, un musée, sept communes et neuf partenaires figurent ainsi dans ce cheminement culturel et ludique. Un cheminement qui permet de valoriser la diversité des métiers d'art, les techniques et matières utilisées, ainsi que les connexions qu'ils génèrent.

Des rendez-vous tout le week-end

Les 1^{er} et 2 avril 2017, les artisans ouvriront donc leurs ateliers et offriront aux curieux des démonstrations de 11 h à 19 h. Par ailleurs, des lectures et des déambulations auront également lieu tout le week-end. Quant au musée Médard, il consacre deux jours à l'indiennage, technique d'impression de motifs sur tissu. Francine Nicolle, maître d'art pour sa maîtrise du boutis et de l'indiennage, viendra animer un stage gratuit destiné aux adultes, le vendredi 31 mars 2017, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. La spécialiste reviendra le lendemain, samedi 1^{er} avril, pour effectuer une démonstration de la technique d'indiennage. À l'aide d'encre naturelles et de tampons, elle invitera le public à imprimer votre motif sur une grande fresque réalisée pour l'occasion.

Dans le cadre des Journées européennes des métiers d'art, diverses expositions auront également lieu à Lunel (office de Tourisme, Librairie AB et médiathèque intercommunale).

INFOS

 **lesmainssavantes**
Musée Médard - www.museemedard.fr



◀ Stephen Greenstein,
créateur de bijoux.

▼ Isabelle Doblas-Coutaud,
sculpteur/céramiste.



▲ La Botte Gardiane,
chausseur.

AGENDA

02/02

Rencontre

Agrégé de lettres, écrivain vidéaste et photographe, Michel Théron propose une « Causerie mensuelle » sur le thème de la culture générale. ■

L'Enfance de l'art - 15 h - 17 h

Entrée libre & gratuite

04 67 87 84 19

05/02

Misa Tango*

Le Chœur Symphonique de Montpellier sous la direction de Vincent Recolin assisté de Caroline Gaulon présentera le spectacle *Misa Tango* du chef d'orchestre et compositeur argentin Martin Palmeri. L'ensemble est composé d'un piano, d'un accordéon, d'un violon, d'une contrebasse et d'un chœur de 70 choristes et d'une soliste. Magistral ! ■

Salle G. Brassens - 15 h

04 67 87 84 19

08 & 15/02

Petits bibliophiles

Dans le cadre de

l'exposition temporaire consacrées aux indiennes vendues par Louis Médard, le musée lunellois organise deux ateliers sur le thème de l'impression sur tissu. Dès 7 ans. ■

Musée Médard - 10 h - 12 h

Gratuit sur inscription

04 67 87 83 95

08/02

Molière dans tous ses éclats !

L'Art de Thalie et la Ville de Lunel invite la Cie Qui va piano (Paris) pour un spectacle destiné au jeune public. Miette et Ouane, personnages cocasses et enjoués, interprètent quelques scènes cocasses de Molière et convient le public dans un univers rythmés par des interludes musicaux poético-rock'n'roll. Dès 5 ans - 60 min. ■

Salle Castel - 15 h

Tarifs habituels

06 61 56 88 42

09 & 10/02

Collecte de sang

L'Établissement français

du sang (EFS) organise une nouvelle collecte à Lunel. ■

Hôpital local - 14 h - 19 h 30

10/02

In the world box

Les ATP de Lunel invitent la Lunelloise Agnès Falcon pour la présentation de sa première création. Un homme, Monsieur On, extrêmement riche décide de créer « The World Box », avec l'ambition que ce nouveau monde soit parfait. ■

Salle G. Brassens - 20 h 30

De 5 à 15 €

04 67 22 03 78

12/02

Let's Getz*

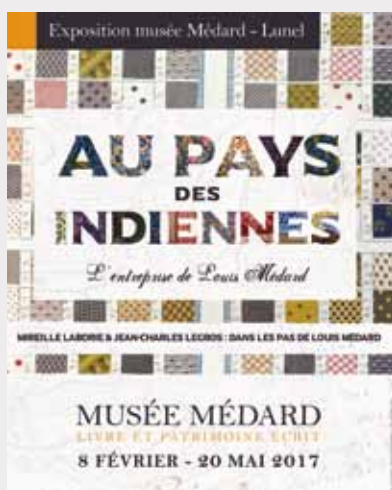
La Ville de Lunel, en partenariat avec le Labory Jazz Production, invite Let's Getz dans le cadre du cycle D'hiver et d'accords. Pour cette saison, le quartet montpelliérain a choisi de faire un clin d'œil au saxophoniste Stan Getz. ■

Salle G. Brassens - 15 h

04 67 87 84 19

Exposition

Du 08/02 au 20/05 / Au pays des indiennes



Grâce à la richesse du fonds Médard et Parlier, conservé aux Archives départementales de l'Hérault, le musée propose une immersion dans l'activité de Louis Médard au début du XIX^{ème} siècle. C'est autour du négoce des toiles d'Inde, peintes ou imprimées, communément appelées indiennes, que le Lunellois a construit sa fortune. Attiré par les routes commerciales et culturelles de l'époque, il s'est laissé séduire par les récits et les livres de voyages acquis pour sa bibliothèque qui seront aussi exposés. ■

Musée Médard - 04 67 87 83 95

Entrée libre & gratuite

Vernissage le 08/02 - 19 h

Exposition

Du 24/02 au 19/03 / Passages & mains nues



Avec sa nouvelle exposition, Gérard Galès attise la curiosité des visiteurs avec des clichés de portes patinées par le temps, d'antiques fenêtres aux peintures écaillées... des éléments qui donnent envie de connaître les mondes qui se cachent derrière. ■

Espace L. Feuillade

Entrée libre & gratuite

04 67 87 84 19

Vernissage le 23/02 - 19 h

16/02

Causerie taurine

Daniel Saint-Lary (Arte y toro) entame une causerie taurine en présence de l'écrivain, journaliste et chroniqueur taurin Jacques Durand. Les éditions Atelier Baie qui éditent entre autres la page taurine de Jacques Durand seront associées à cette soirée et y présenteront leurs dernières nouveautés éditoriales. ■

Espace L. Feuillade - 18 h 30

04 67 87 84 19

18 & 19/02

Orchestre montois*

Inédit. La Ville de Lunel reçoit l'Orchestre montois (Mont-de-Marsan) dans le cadre de D'hiver et d'accords. L'orchestre Chicuelo se joint à cet ensemble pour apporter ses spécificités et donner à ce concert une ampleur et une

tonicité originales. ■

Concert le 18/02 à 20 h 30

Concert le 19/02 à 15 h

Salle G. Brassens

04 67 87 84 19

22/02

L'Étranger

« Réminiscences »

D'après l'œuvre d'Albert Camus, les ATP de Lunel proposent cette pièce de théâtre originale de la Cie Pierre-Jean Peters et l'association Mitoa (Montarnaud). Seul en scène, accompagné de trois musiciens, Pierre-Jean Peters endosse tour à tour l'ensemble des personnages. La musique entre jazz et rock avec guitariste, percussionniste et contrebassiste fait de la pièce une œuvre cinématographique. ■

Salle G. Brassens - 20 h 30

04 67 22 03 78

AGENDA

Du 24/02 au 19/03 Passages & mains nues

Avec sa nouvelle exposition, Gérard Galès attise la curiosité des visiteurs avec des clichés de portes patinées par le temps, d'antiques fenêtres aux peintures écaillées... des éléments qui donnent envie de connaître les mondes qui se cachent derrière. ■

Espace L. Feuillade
Entrée libre & gratuite
04 67 87 84 19

Vernissage le 23/02 - 19 h

26/02 Orchestre d'Harmonie de Petite Camargue*

L'Orchestre d'Harmonie de Petite Camargue (Vauvert) rassemble plus de 35 musiciens de tous âges sous la direction de David Pizon, professeur de trompette. ■

Salle G. Brassens - 15h
04 67 87 84 19

02/03 Rencontre

Agrégé de lettres, Michel

Théron propose une « Causerie mensuelle » sur le thème de la culture générale. ■

L'Enfance de l'art - 15h - 17h
Entrée libre & gratuite
04 67 87 84 19

05/03 Les grands noms de la chanson française*

Le cycle D'hiver et d'accords s'achève avec la Cie Magenta. Retrouvez les plus grands succès d'Édith Piaf à Dalida en passant par Charles Trénet et Serge Lama dans une mise en scène étonnante, touchante, parfois délirante, mais toujours joyeuse. ■

Salle G. Brassens - 15h
04 67 87 84 19

Du 09/03 au 21/04 Traversées

L'association Pêcheurs d'Images propose une série d'œuvres et de documents en lien avec la thématique de cette 33^{ème} édition de Traversées, festival de cinéma du Pays de Lunel.

Du 24/03 au 02/04, des séances décentralisées

23/03 / Ogres



Les ATP de Lunel reçoivent la Compagnie des Ogres (Meudon) dans une pièce conçue et mise en scène par Eugen Jebeleanu. Ogres est un voyage au cœur de l'homophobie, aujourd'hui dans le monde. Le texte dresse un état des lieux d'une discrimination qui exclut socialement et provoque douleurs et souffrances. Au total, 28 scènes, 14 destinations et 30 personnages où se confrontent les points de vue de victimes, d'agresseurs de familles... ■

Salle G. Brassens - 20 h 30
Tarifs : de 5 à 15 € - 04 67 22 03 78

sur le territoire de la CCPL sont prévues, ainsi que des séances pour le jeune public et les scolaires. ■

Le Bocal
04 67 87 84 19
Vernissage le 08/03 - 19 h

18/03 Récital Chopin*

Bastien Crocq viendra à Lunel interpréter les œuvres du compositeur polonais. ■

Salle G. Brassens - 20h30
04 67 87 84 19

Du 24/03 au 23/04 Virginie Dahuron & Chantal Jeandesboz

Virginie Dahuron, peintre et plasticienne, ne s'enferme

jamais dans un genre. Son travail avec les bustes flirtant avec la sculpture, démultiplie une démarche artistique originale, puissante et dense. Pour sa part, Chantal Jeandesboz donne vie à des sculptures en terre. Une terre qui révèle un lien profond avec les éléments naturels et dégage une force spirituelle liée à cette matière vivante. ■

Espace L. Feuillade
Entrée libre & gratuite
04 67 87 84 19
Vernissage le 23/03 - 19 h

24/03

Carnaval des écoles

Chaque année, la Ville de Lunel organise le Carnaval des écoles. Les petits se réunissent au parc Jean Hugo avant de défiler dans les rues de la cité pescalune. En cas de pluie, report au 31/03. ■

25/03

8^{ème} Printemps de la scène ouverte

L'association Musique en garrigues propose une scène ouverte à tous les musiciens de 13 h à 18 h, puis un concert assuré par plusieurs groupes dès 19 h. ■

Salle G. Brassens - 13h - 00h
06 60 94 84 51

26/03

Graines de danseurs

L'association Dynamic Dance dirige le 13^{ème} concours de danse jazz, sous l'égide de Marie-Agnès Gilot, danseuse étoile. ■

Salle G. Brassens - 15h
04 67 83 35 54

Du 29 au 31/03 27^{èmes} Rencontres Ciné-jeunes

L'association Pêcheurs d'Images organise des ateliers de pratique artistique pour les jeunes, collégiens et lycéens, encadrés par des professionnels du cinéma. ■

Cinéma Athénée & lycée
Louis Feuillade
04 67 83 39 59

30/03

Hansel & Gretel

La Cie théâtrale francophone (Montpellier) propose aux élèves lunellois une réinterprétation du conte des frères Grimm, adaptée et mise en scène par Damiane Goudet. ■

Salle G. Brassens
10h & 14h30
04 67 87 84 19

* L'accès aux concerts D'hiver et d'accords et au récital de Chopin est gratuit sur invitation à retirer la veille à l'espace L. Feuillade. Pour celui du 18/02, entrée gratuite dans la limite des places disponibles le jour-même.

11 & 12/03 / Du rouge au noir - Polars & Vins



La librairie AB et les Amis de la Fruiterie organisent la deuxième édition de l'événement littéraire « Du Rouge au noir - Polars & vins », mêlant littérature noire et viticulture. Le temps de ce week-end, douze auteurs et 12 vignerons échangeront et partageront leur passion, initiant un public curieux et en demande. Cette année encore, tables rondes, conférences, ateliers, lectures, expositions et concerts viendront nourrir la manifestation organisée en partenariat avec la Ville de Lunel et la Communauté de Communes du Pays de Lunel. Le programme détaillé de l'événement est disponible sur www.lunel.com ■

Divers lieux- Entrée libre & gratuite
04 67 83 14 14 (Librairie AB)

Évènement

Expo LE BOCAL - Lunel

MÉLI MÉLO PHOTOS

photographies de Stéphanie Valat

EXPOSITION
DU 19 JANVIER
AU 3 MARS 2017



38, boulevard Lafayette - 34400 Lunel
du mardi au vendredi de 9 h à 12 h & de 14 h à 18 h
fermé les autres jours ainsi que les jours fériés légaux - ☎ 04 67 87 84 19



lunel
www.lunel.com